

**PROFIL DE POSTE ASSISTANTE SOCIALE
EMSP (équipe mobile de soins palliatifs)
CHU Louise Michel**

Date de création de la fiche : 7 juillet 2025

IDENTIFICATION DU POSTE

Libellé de la fiche métier de rattachement : Assistante de Service Social

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier: 10F40

DIRECTION/SITE :

Poste rattaché au pôle SMC – direction de site CHU Estaing

Situé géographiquement à l'Hôpital Louise Michel à Cébazat

SERVICE SOCIAL Louise Michel

Quotité de travail : 0,30 ETP

Horaires et jours travaillés : A déterminer au moment de l'entretien

Praticien responsable du service : Pr Virginie GUASTELLA

Praticien responsable de l'équipe : Dr David BRUGNON

Cadre de santé : Sandrine BRAUD

Responsable hiérarchique : Laure VIEMONT- cadre socio-éducatif

PREAMBULE :

Selon la circulaire du 25 mars 2008, actualisée et complétée par la circulaire du 21 juin 2023, les soins palliatifs sont une approche pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation palliative et de leurs proches. Ils visent à prévenir et soulager les souffrances, identifiées précocement et évaluées avec précision, qu'elles soient physiques (douleur et autres symptômes), psychologiques et sociales, etc. Ils contribuent au cheminement du patient et de ses proches sur la compréhension de la maladie et de son pronostic, des objectifs des traitements proposés et de leurs effets secondaires. Ils font en sorte que les actes de traitements et de soins ne soient pas mis en œuvre ou poursuivis lorsqu'ils résultent d'une obstination déraisonnable. Ils nécessitent une approche et une concertation pluri-professionnelle, ainsi qu'une coordination entre tous les acteurs de soins de l'hôpital et de la ville. La prise en charge palliative est possible quel que soit le lieu de vie ou de soins.

PRESENTATION DU SERVICE/POLE :

Le Centre de Soins Palliatifs comprend :

- Un service d'hospitalisation composé de 14 lits accueillant des patients en situation palliative complexe ;
- Une équipe mobile qui intervient du lundi au vendredi, à la demande des services du CHU, ainsi que des établissements hors CHU ayant signé convention et à domicile ;
- Des consultations externes réalisées par les praticiens hospitaliers du service.

Les missions du Centre de Soins de Palliatifs :

- Soins et accompagnement des patients et leurs proches en identifiant leurs besoins et en répondant au mieux à leurs attentes ;
- Formation des professionnels ;
- Travaux de recherche.

L'Equipe Mobile de Soins palliatifs (EMSP) est une équipe pluridisciplinaire et pluri-professionnelle (médecin, cadre de santé, infirmier, secrétaire, psychologue) qui met à disposition son soutien et son expertise palliative auprès de la personne malade ou à distance pour les professionnels et équipes soignantes qui font appel à elle dans le cadre de la prise en charge d'une personne en situation palliative ou en fin de vie. L'EMSP du CHU de Clermont-Ferrand travaille en coordination avec l'Unité de Soins Palliatifs au sein du Centre de soins palliatifs.

L'EMSP a pour objectif de :

- 1) Diffuser la démarche palliative et renforcer les pratiques palliatives des professionnels et personnels exerçant à l'hôpital, dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou en ville ;
- 2) Contribuer au maintien des personnes malades sur leur lieu de vie, dans les meilleures conditions possibles, et éviter les transferts inappropriés à l'hôpital en facilitant la mise en place et la continuité de la démarche palliative incluant l'accompagnement du patient, des aidants et des professionnels ;
- 3) Faciliter l'accès à l'expertise palliative en mettant à disposition une permanence téléphonique, en se déplaçant, à l'échelle de son territoire, dans les services d'hospitalisation au sein des établissements de santé, qu'ils disposent ou non de lits identifiés de soins palliatifs (LISP), dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou au domicile du patient, et en participant à une offre de consultation externe.

L'EMSP a trois missions socles :

- 1) L'apport d'expertise en soins palliatifs destiné aux professionnels de santé médicaux et non médicaux, qu'ils soient hospitaliers, médico-sociaux, libéraux ou exerçant dans le secteur associatif, aux patients et à leurs proches ;
- 2) La sensibilisation et la formation des différents professionnels. A ce titre, l'EMSP contribue à la formation pratique et théorique et à la diffusion d'informations et de documents méthodologiques relatifs aux bonnes pratiques des soins palliatifs. Elle participe à l'élaboration et à la dispensation d'enseignements en formation initiale et en formation continue ;
- 3) L'information et l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches. L'EMSP accompagne les patients dans leurs parcours de soins, en pensant à l'amont et à l'aval pour des patients vulnérables. Par ailleurs, l'EMSP peut assurer une mission complémentaire en matière de recherche.

MISSIONS :

Décret du 26 mars 1993 : **Les assistants de service social** ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles, de les aider dans leurs démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

- 1) Aider au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie ;
- 2) Mener des interventions susceptibles de prévenir ou surmonter les difficultés ;
- 3) Agir avec les personnes, familles, groupes afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel et surtout limiter l'impact de la maladie.

L'assistant de service social exerce sous la responsabilité du cadre socio-éducatif. Il collabore dans son champ d'action et dans son domaine de compétences avec les membres de l'équipe médicale et

paramédicale, les services d'hospitalisation et les différents professionnels de l'établissement et /ou du libéral. Le cadre socio-éducatif peut intervenir en soutien technique.

Dans le cadre de la prévention et/ou du suivi social, l'assistant de service social accueille, conseille, informe, soutient le patient et sa famille et l'oriente dans les domaines médicaux, sociaux, éducatifs, juridiques. Il évalue et élabore un plan d'aide adapté à la situation sociale du patient, en lien avec son entourage proche.

ACTIVITES SPECIFIQUES AU POSTE :

- Accueillir, écouter, informer et orienter les patients et leur entourage ;
- Evaluer les besoins en accord avec le projet de soins du patient et de sa prise en charge globale,
- Permettre la fin de vie à domicile du patient qui le souhaite avec l'aide de son entourage avec la mise en place d'un plan d'aide adapté ;
- Apporter un soutien social au patient et à sa famille dans les différentes phases de la maladie notamment en fin de vie,
- Coordonner la prise en charge avec les acteurs de la ville (assistants sociaux APA, PCH, SLS ; réseaux de soins palliatifs ; cabinet IDE ; HAD ; services d'aide à domicile ; SSIAD ; médecin traitant ; etc.) ;
- Coordonner, établir du lien avec les assistants sociaux des services accueillants des patients en soins palliatifs ;
- Etre recours, expert social auprès des assistants sociaux sur les dispositifs spécifiques aux soins palliatifs ;
- Assurer un suivi de la situation sociale du patient et accompagnement de l'entourage en lien avec les assistants sociaux de secteur.

Les relations professionnelles spécifiques au poste :

- Internes : équipe pluridisciplinaire EMSP et USP ; bénévoles d'accompagnement, HAD, AS des unités de soins, bureau des entrées.
- Externes : DAC'63, CPTS, assistantes sociales de secteur et APA, Equipes mobiles de Soins Palliatifs extérieures à Clermont-Ferrand, structures d'accueil médicalisées type SMR, CCAS, EHPAD, USLD, mandataires judiciaires...

CAPACITES ET CONNAISSANCES REQUISES

LES SAVOIRS :

- Capacité d'évaluation psycho-sociale des situations rencontrées (diagnostics) ;
- Connaissances globales de la prise en charge palliative (histoire, fonctionnement, acteurs, référentiel...);
- Bonne connaissance de la législation sociale, des structures existantes et des dispositifs d'aides.

LES SAVOIR-FAIRE :

- Maîtriser les techniques d'entretien d'aide ;
- Etablir une évaluation sociale et élaborer un plan d'aide ;
- Sens de l'organisation ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Rédiger des informations relatives à son intervention pour assurer un suivi et une traçabilité ;



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

- Aptitudes au travail en équipe pluridisciplinaire en adéquation avec le projet d'établissement le projet de pôle et le projet de soins du patient ;
- Coordonner les actions entre les différents interlocuteurs ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique.

LES SAVOIR-ETRE :

- Aptitudes au travail en équipe pluridisciplinaire et en collaboration avec le réseau social extérieur ;
- Sens de l'écoute et qualités relationnelles ;
- Capacités de médiation, d'interface et d'accompagnement ;
- Distance professionnelle ;
- Capacités d'adaptation ;
- Respect du secret professionnel, discrétion professionnelle ;
- Sens des responsabilités et de discernement.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) exigé pour travailler au CHU
Permis de conduire obligatoire (VAD)